

Préparation en matière de sécurité pour l'expérience de l'élève au travail — Cadre pour l'élaboration d'un plan de sécurité

Le **Cadre pour l'élaboration d'un plan de sécurité** soutient la préparation en matière de sécurité pour l'expérience de l'élève au travail (stage). Il décrit les éléments à prendre en considération durant l'élaboration d'un plan de sécurité pour les expériences de travail offertes par les divisions scolaires. Ce document est accessible en ligne à www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/etech/index.html et à www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/carriere/index.html. Pour obtenir des ressources supplémentaires, consultez les liens fournis dans le tableau ci-après ou sur le site Web de SAIN et SAUF au travail Manitoba, à www.safemanitoba.com/youngworkers/Pages/default.aspx.

<p>Offrir au personnel et aux élèves une formation sur les droits et responsabilités des travailleurs en matière de sécurité et santé au travail</p> 	<p>Évaluer le lieu de travail pour s'assurer que les élèves vivront des expériences de travail saines et sécuritaires</p> 	<p>Préparer les documents, les formulaires et les demandes nécessaires</p> 	<p>Établir un système de communication</p> 	<p>Établir un processus de signalement des incidents</p> 	<p>Établir un processus d'évaluation</p> 
<p>À envisager</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours menant à l'obtention du Certificat de préparation des jeunes travailleurs (Young Worker Readiness Certificate Course — en anglais seulement) • Supervision de la formation des enseignants (évaluations de site, recensement des dangers, etc.) • Ressources et présentations de SAFE Workers of Tomorrow — en anglais seulement • Ressources de SAIN et SAUF au travail Manitoba • Ressources d'Éducation Manitoba • Ressources de la Manitoba School Boards Association (MSBA) 	<p>À fournir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Description de poste, tâches et listes de vérification des attentes • Listes de vérification de la formation en matière de sécurité • Exigences d'initiation en matière de sécurité et de santé (bulletin n° 255, SAIN et SAUF au travail) • Visites de suivi et communication • Exigences en matière d'équipement de protection individuelle • Supervision par une personne compétente 	<p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire des coordonnées de l'employeur, du parent ou du tuteur et de l'élève • Demande d'indemnisation en cas d'accident du travail • Entente relative au programme d'apprentissage au secondaire • Formulaires de signalement d'un incident • Formulaires d'entente signés par l'élève, l'enseignant surveillant, l'employeur et le parent ou le tuteur 	<p>À élaborer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédures d'urgence • Feuilles de coordonnées • Processus de signalement des situations dangereuses • Protocole d'urgence ou d'incident • Comité de la sécurité et de la santé au travail • Protocole de communication entre l'école, l'élève et l'employeur 	<p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signaler un quasi-accident • Signaler un incident (Éducation Manitoba, Sécurité et santé au travail, etc.) • Processus d'indemnisation des accidents du travail • Processus à suivre par l'employeur vs processus à suivre par l'école (résultats mesurables) 	<p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage intégré et axé sur les résultats • Résultats d'apprentissage par l'expérience • Entretien de fin d'emploi • Réflexions des élèves • Évaluation des enseignants

La sensibilisation à la sécurité et à la santé sur le lieu de travail doit commencer avant le début du stage en milieu de travail.

